

*Investissement Canada—Loi*

**M. Riis:** Donnons-leur donc du travail, monsieur le Président. Je voudrais demander à mon vis-à-vis qui se charge de répondre à tout—pour ne pas dire de hurler—de nous dire où les travaux de recherche et de développement auront lieu au Canada? Y procédera-t-on dans une succursale d'une société étrangère ou dans le pays d'origine de la société mère? Les faits parlent d'eux-mêmes, monsieur le Président. Les travaux de recherche et de développement sont effectués au siège social de la société mère et non pas dans une succursale à l'étranger.

● (1200)

Si nous étions au Congrès ici et qu'on nous disait que 30 p. 100 de tous les établissements non financiers américains sont dominés par des capitaux étrangers, il soufflerait alors un vent de panique. Cette proportion n'est que de 3 p. 100 à l'heure actuelle aux États-Unis et pourtant de quoi le Congrès est-il saisi? Des projets de loi sont soumis à presque tous les comités économiques du Congrès, afin de protéger les entreprises américaines du fait que 3 p. 100 de tous les établissements non financiers sont dominés par des capitaux étrangers. Au Canada, par contre, la proportion est de 30 p. 100. Elle s'établit à 48 p. 100 dans le secteur manufacturier et à 40 p. 100 dans le secteur minier. Dans le cas de l'industrie pétrolière et gazière, l'une des plus importantes du secteur primaire au Canada, le chiffre est de 65 p. 100. Cela signifie que le gouvernement fédéral veut que l'avenir économique de nos enfants, de nos petits-enfants, de nos neveux et nièces se joue à Hong Kong, à Tokyo, à Frankfort et dans d'autres villes étrangères.

**M. King:** Vous savez que c'est faux.

**M. Riis:** Pas du tout! Que le député se lève et nous prouve que l'avenir économique de ses petits-enfants, car je présume qu'il en a, n'est pas déterminé par des gens d'affaires de Hong Kong, du Japon ou des États-Unis. Ce ne sont certes pas des Canadiens qui le font. Aucun autre pays industrialisé du monde n'est dominé par des capitaux étrangers dans les proportions que je viens de citer. Aucun autre pays industrialisé ne pourrait tolérer un seul instant une telle situation. Or, non seulement l'acceptons-nous, mais encore le gouvernement fédéral dit-il vouloir accroître la proportion de notre économie dominée par des capitaux étrangers. Est-ce croyable, monsieur le Président? Le gouvernement fédéral prétend que nous voulons davantage d'investissements étrangers et une plus grande mainmise étrangère sur notre économie et que nous désirons voir une plus grande partie des travaux de recherche et de développement être effectués à l'étranger.

Il est temps que nous nous penchions sur les véritables conséquences du projet de loi. Il signifie que la recherche et le développement se feront ailleurs qu'au Canada. En effet, plus nous serons dominés par des capitaux étrangers, plus les travaux de recherche et de développement seront effectués dans le pays de la société mère. Cela va entraîner l'exode des emplois. Beaucoup de ces usines régionales n'existent que pour desservir le marché canadien. Le président de la société Bell et Howell a déclaré récemment aux Canadiens: «Vous devez comprendre quel est notre rôle au Canada. Notre société est implantée au Canada depuis 1954 et son premier objectif est d'écouler sa production sur le marché canadien; nous n'avons pas l'intention d'exporter vers d'autres marchés, notre société mère ayant déjà pris des dispositions pour vendre ses produits en Europe et dans le reste du monde».

Monsieur le Président, l'un des plus sérieux défis que l'industrie canadienne doit relever à l'heure actuelle est de découvrir, d'analyser et d'exploiter de nouveaux marchés étrangers. Pourtant, le président de la société Bell et Howell déclare que sa société n'est précisément pas là pour cela. Les filiales ne sont tout simplement pas chargées de découvrir de nouveaux débouchés à l'étranger. Pourquoi nos fabricants ne cherchent-ils pas de nouveaux marchés à l'étranger? Pourquoi nos sociétés extractives ne cherchent-elles pas de nouveaux marchés à l'étranger? Parce que les uns et les autres ne sont là que pour exploiter le marché canadien.

Songez un peu à ce que cela signifie pour l'élaboration d'une politique d'achat au Canada. Le slogan «Buy American» constitue vraisemblablement l'un des stimulants les plus vigoureux aux États-Unis. Il exhorte les Américains à acheter d'abord et avant tout des produits américains. A cet égard, quelle politique résultera du projet de loi? Celle d'acheter le plus de produits étrangers possible. Les filiales canadiennes d'entreprises étrangères sont tout naturellement portées à s'approvisionner dans leur pays d'origine; elles y trouvent un intérêt financier. Elles s'approvisionnent le plus souvent possible auprès de la société mère ou d'autres filiales. Qu'est-ce que cela signifie pour les entreprises canadiennes concurrentes? Que la politique d'achat chez nous est reléguée au second plan. En somme, le gouvernement encourage tout simplement les Canadiens à s'approvisionner à l'étranger.

L'exemple le meilleur et le plus récent auquel je puisse songer en fait de mainmise étrangère porte sur le refus d'un certain nombre de filiales canadiennes de participer avec l'URSS à la construction d'un important pipe-line à travers l'Europe centrale sous prétexte que la loi américaine interdisait aux sociétés mères américaines d'y participer.

**M. McDermid:** Nous avons présenté une loi pour changer tout cela.

**M. Riis:** Il y avait aux États-Unis une loi portant sur les échanges commerciaux avec l'ennemi. Elle a changé de titre tout dernièrement mais cette loi interdit aux filiales américaines d'avoir des échanges avec des pays avec lesquels nous avons des rapports commerciaux, monsieur le Président. Cuba est un exemple. Je demande aux ministériels ce que cela signifie pour l'économie canadienne qui est sous la coupe d'entreprises étrangères. Certains secteurs sont dominés dans une proportion de 90 p. 100 par des intérêts étrangers et d'autres le sont dans une proportion de 99 p. 100. Qu'est-ce que cela signifie lorsque les filiales font des bénéfices? Où vont ces bénéfices? Sont-ils inévitablement réinvestis au Canada? Parfois, mais le plus souvent, ils sont naturellement récupérés par la société mère.

Monsieur le Président, en étudiant le projet de loi C-15 aujourd'hui, nous laissons entendre que nous voulons accentuer l'exode de capitaux en versant des bénéfices et des dividendes à d'autres pays. Cet argent devrait rester ici et être réinvesti. Je demande donc aux députés d'en face de se rendre compte que le projet de loi réduira la recherche et le développement et qu'il favorisera une concurrence injuste pour les entreprises purement canadiennes. A cause de ce projet de loi, les bénéfices et les dividendes sortiront du pays. Il n'encouragera pas l'ouverture de nouveaux marchés à l'étranger. Pourquoi faisons-nous